

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: APAISYL REPULSIF MOUSTIQUES EMULSION

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0043

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013165-0000

Table des matières

| | |
|---|----|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 8 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 8 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 9 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 9 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 9 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 9 |
| 6. Autres informations | 10 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

APAISYL REPULSIF MOUSTIQUES EMULSION

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | P&G Health France |
| | Adresse | 18C bd Winston Churchill BP 77035 21070 Dijon France |
| Numéro de l'autorisation | FR-2020-0043 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | FR-0013165-0000 | |
| Date de l'autorisation | 28/10/2020 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 04/11/2029 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | FCA, Fabrication Chimique Ardéchoise |
| Adresse du fabricant | Les iles Ferays 07300 Tournon-sur-Rhône France |
| Emplacement des sites de fabrication | Les iles Ferays 07300 Tournon-sur-Rhône France |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate |
| Nom du fabricant | Merck KGaA |
| Adresse du fabricant | Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés, Barcelona Espagne |
| Substance active | 1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate |
| Nom du fabricant | Merck S.L.U. |
| Adresse du fabricant | Calle Maria de Molina 28006 Madrid Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés, Barcelona Espagne |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Éthyl butylacetylaminopropionate | | Substance active | 52304-36-6 | 257-835-0 | 10 |

2.2. Type de formulation

| |
|---------------------------------|
| EW – Emulsion, huile dans l'eau |
|---------------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

| |
|--|
| |
|--|

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application sur la peau humaine pour repousser les moustiques – Non professionnels

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est un produit prêt à l'emploi utilisé pour protéger les humains contre les moustiques, uniquement dans les zones tempérées.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culicidae Genre Culex
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Culicidae Genre Aedes
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Culicidae Genre Anopheles
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Autre

Application sur la peau

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:
Application manuelle

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1,16 µl/cm²
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Durée de protection : 8 heures en condition tempérée

Dose : 1,16 µl/cm²

Soit :

• Adultes et enfants de plus de 12 ans : 10,58 ml par application (maximum 2/jour). Appliquer avec parcimonie pour couvrir uniformément les parties exposées du visage, mains, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier.

- Enfants (6-12 ans) : 5,87 ml par application* (maximum 2/jour).
- Enfants (2-6 ans) : 4,33 ml par application* (maximum 2/jour).
- Jeunes enfants (1-2 ans) : 3,06 ml par application* (maximum 2/jour).
- Nourrissons (0-1 ans) : 2,61 ml par application* (maximum 1/jour).

Nb de pulvérisations par zone corporelle et par âge

Adulte et enfant > à 12 ans

Tête 1 Par bras 3 Par main 1Par jambe 6-7Par pied 1-2Nombre max. d'applications par âge 2

Enfants de 6 à 12 ans

Tête 1

Par bras 2 Par main 0Par jambe 3Par pied 1Nombre max. d'applications par âge 2

Enfants de 2 à 6 ans

Tête 1 Par bras 1 Par main 0Par jambe 2Par pied 1Nombre max. d'applications par âge 2

Jeunes enfants de 1 à 2 ans

Tête 1 Par bras 1 Par main 0Par jambe 1-2Par pied 1Nombre max. d'applications par âge 2

Nourrissons de 6 mois à 1 an

Tête 1

Par bras 1

Par main 0

Par jambe 1

Par pied 1

Nombre max. d'applications par âge 1

*Le produit peut être appliqué sur les parties exposées limitées au visage, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Tube (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25 - 250 mL

- Tube (multicouche aluminium + (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25 - 250 mL
- Bouteille (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA) : 25 - 250 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application sur la peau humaine pour repousser les tiques – Non professionnels

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

| | |
|--|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Le produit est un produit prêt à l'emploi utilisé pour protéger les humains contre les tiques, uniquement dans les zones tempérées. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: Ixodidae : Ixodes scapularis Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Ixodidae : Ixodes ricinus Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Autre</p> <p>Application sur la peau</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application manuelle</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Taux d'application: 1,01 µl/cm² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Durée de protection : 7 heures en condition tempérée</p> <p>Dose : 1,01 µl/cm²</p> <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants de plus de 12 ans : 9,20 ml par application (maximum 3/jour) Appliquer avec parcimonie pour couvrir uniformément les parties exposées du visage, mains, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier. • Enfants (6-12 ans) : 5,10 ml par application* (maximum 2/jour). • Enfants (2-6 ans) : 3,77 ml par application* (maximum 2/jour). • Jeunes enfants (1-2 ans) : 2,66 ml par application* (maximum 2/jour). |

- Nourrissons (0-1 ans) : 2,27 ml par application* (maximum 2/jour).

Nb de pulvérisations par zone corporelle et par âge

Adulte et enfant > à 12 ans

Tête 1
 Par bras 3
 Par main 1
 Par jambe 6-7
 Par pied 1-2
 Nombre max. d'applications par âge 2

Enfants de 6 à 12 ans

Tête 1
 Par bras 2
 Par main 0
 Par jambe 3
 Par pied 1
 Nombre max. d'applications par âge 2

Enfants de 2 à 6 ans

Tête 1
 Par bras 1
 Par main 0
 Par jambe 2
 Par pied 1
 Nombre max. d'applications par âge 2

Jeunes enfants de 1 à 2 ans

Tête 1
 Par bras 1
 Par main 0
 Par jambe 1-2
 Par pied 1
 Nombre max. d'applications par âge 2

Nourrissons de 6 mois à 1 an

Tête 1
 Par bras 1
 Par main 0
 Par jambe 1
 Par pied 1
 Nombre max. d'applications par âge 1

*Le produit peut être appliqué sur les parties exposées limité au visage, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Tube (PE ; HDPE ; LDPE ; PP; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25- 250 mL
 - Tube (multicouche aluminium + (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25-250 mL

- Bouteille (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA) : 25-250 mL

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application et les conditions d'emploi du produit.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.
- Par âge, appliquer le nombre maximum de pulvérisations suivant :
 - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : maximum 22 pulvérisations par application.
 - o Enfants (6-12 ans) : maximum 12 pulvérisations par application.
 - o Enfants (2-6 ans) : maximum 9 pulvérisations par application.
 - o Jeunes enfants (1-2 ans) : maximum 6 pulvérisations par application.
 - o Nourrissons (0-1 ans) : maximum 5 pulvérisations par application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de portée des enfants.
- Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non recouvertes du corps, limitées au visage, aux bras, aux jambes et aux pieds. Ne pas appliquer sur tout le corps.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, une peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas appliquer sous les vêtements.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants.
- Appliquer à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée.
- Se laver les mains et la peau exposée avant de manger et après utilisation.
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés.
- Envisager l'utilisation d'autres mesures de protection en combinaison avec un produit répulsif biocides.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min.
- En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn.
- En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 18 mois
- Conserver le produit bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
- Ne pas conserver le produit à température supérieure à 40°C.

6. Autres informations

| |
|---|
| - |
|---|